

COMBRAND

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- **l'histoire du Général de Marigny ;**
- **un chemin creux ;**
- **un point de vue sur les collines vendéennes.**

Bonne randonnée...

... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun débris derrière vous ;
- respectez les lieux habités ;
- restez sur les sentiers ;
- maintenez les chiens en laisse.



- © Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre rando79.free.fr
- Comité Départemental de Tourisme en Deux-Sèvres www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".
Tél. 05 49 06 77 65

Indic 79 balaisée imprim'vert - Melle - 05 49 29 03 88

COMBRAND



Sur les pas des géants

La paroisse de Combrand a été très impliquée dans la Guerre de Vendée. Il y a eu beaucoup de morts. Le plus célèbre, le général Marigny, a été tué au Logis de la Girardière et inhumé au cimetière qui se trouvait à l'époque, entre l'église et le lieu du départ de la randonnée.

Accès : 4 km au nord-ouest de Cerizay

Départ : Place de la salle du Millénaire
(Face au restaurant le Marigny)

Distance : 7,3 km

Durée : 2 h

Balisage : jaune

Rando pédestre
en Deux-Sèvres

P Départ face au restaurant le Marigny, à droite en direction de Cerizay, rue du calvaire.

Avant la sortie du bourg, prendre à droite, le chemin de la Billardièrre. A la borne incendie prendre à droite le chemin de terre qui se termine par un chemin creux qui se poursuit à gauche par le chemin dit du pendu jusqu'à la RD 153.

A noter, une liaison non balisée qui conduit devant le Château privé de la Pastellière. Entouré de douves, il est inscrit à l'ISMH. Un séquoia remarquable veille sur cet édifice.

A Emprunter la route de Cerizay à droite sur 165 mètres, puis de nouveau à droite. Le circuit emprunte une voie communale qui dessert un gîte rural à la Vergne. A 300 mètres, tourner à droite sur le "chemin de Cerizay à Châtillon-sur-Sèvre". Cette précision pour rappeler que cette dernière, aujourd'hui rebaptisée Mauléon, était la capitale de la Vendée militaire (1793).

A noter, à 900 mètres, le Logis de la Girardièrre, autre gîte rural. En ce lieu fut tué le Général Marigny, le 10 juillet 1794. Un calvaire à l'entrée de l'allée, érigé par le Souvenir Vendéen, témoigne de cet événement.

Traverser la voie communale de Combrand à Montravers. Le chemin qui se poursuit forme la ligne de séparation des eaux de la Sèvre Nantaise et de l'Argent. Le point de

vue offre un panorama très large sur les collines vendéennes.

A Après avoir franchi la RD 155, poursuivre vers le nord en direction du château d'eau, point qui culmine à 222 mètres. Avant l'entrée du bois, prendre à droite le "chemin brûlé" bordé de chênes têtards. A la première maison, conserver à droite dans la cité de l'étang.

Au rond-point de la cité, descendre vers l'étang communal. Une aire aménagée de tables, disposant de sanitaires et de jeux pour enfants est à la disposition du public.

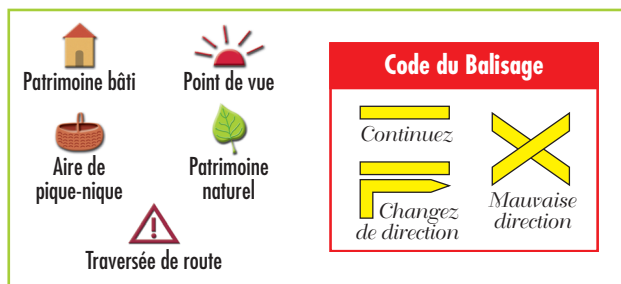
A la sortie de cet espace par le petit pont, un

ancien lavoir est réaménagé en vivier au bout d'une allée de platanes. Rejoindre la rue de Jouannet par la gauche jusqu'à la rue du Général de Gaulle.

A noter, à 250 mètres à droite, le cimetière au centre duquel une pyramide de granit gravée indique la sépulture définitive du Général Marigny depuis son transfert en 1905.

Toujours à gauche, prendre la rue du Général de Gaulle puis à droite rue du four qui amène face à l'église.

Cet édifice témoigne de dix siècles d'histoire. On peut notamment y admirer un vitrail magnifique qui



raconte en six tableaux la vie de Jean le Baptiste, saint patron de la paroisse.

Le général de Marigny est le seul général royaliste qui soit tombé sous les balles des siens. Dès 1773, il rejoint les insurgés et prend le commandement de l'artillerie. Il s'illustre courageusement lors de la virée de Galerne avant de revenir se battre dans le bocage vendéen.

Condamné injustement à mort pour trahison, il est exécuté en juillet 1794 par les hommes de Stofflet, victime des luttes intestines des insurgés.

